



150.000 Volts et votre santé en danger

**Le chantier d'ELIA bientôt dans nos
rues étroites et très peuplées**

Soyez présent ce 8 décembre à 20h00 à l'hôtel communal de WSL

Réservez cette date dans votre agenda: notre commune de WSL organise une séance d'information. Nous comptons sur votre présence pour éviter un risque sanitaire dans le quartier. En tant que proches voisins, nous vous expliquons pourquoi dans ce document.

Chers Voisin(e)s,

La réunion du 18/11 2015 avec le Directeur des Infrastructures d'Elia a montré que les tranchées 150.000 Volts peuvent générer un champ magnétique nocif

- pour la santé des enfants (Leucémie) et
- les personnes âgées (Alzheimer)
- jusqu'à 10 mètres de distance, ou plus en cas d'usage intensif.

Que nous soyons informés ou non par Elia ne changera rien aux risques électromagnétiques : il n'est pas acceptable de lier la reprise des travaux d'Elia à WSL à la seule mesure d'information pour des riverains, qui sont déjà plus de 460 à avoir signé la pétition.

Nous devons dénoncer aux autorités le fait que la commune de WSL :

- n'a pas informé, dans un premier temps, la population ;
- a expliqué, par la suite, que le tracé exact de la ligne de 150.000 Volts n'était "pas encore défini". Or des plans du 21 mai 2015 prouvent l'inverse ;
- a accepté l'organisation de la "réunion d'information" du 8/12 où Elia présente Mr. Luc Verschaeve comme "expert indépendant". Or il est déjà décrié : "... *Notre pays connaît également ses contestataires d'alerte, où plusieurs personnages apparaissent régulièrement dans les médias ou les colloques afin de discréditer les alertes sanitaires sur les radiations ...*"

Nous réclamons que :

1. les normes européennes de 0,4 microTesla maximum dans les habitations soit strictement appliquées (la région flamande a légiféré en la matière de manière plus stricte encore à 0,2 microTesla) ;
2. les autorités de la Région Bruxelles-Capitale légifère en urgence en la matière afin de combler le vide juridique et la possibilité pour Elia de manœuvrer à sa guise ;
3. la réunion du 8/12 permette d'initier la discussion des alternatives et ne serve donc pas de caution aux travaux dès le 9/12 à l'aube ;

4. qu'un contrepoids soit décidé par les autorités au travers de la désignation d'un véritable expert indépendant non "contestataire d'alerte" et non lié à Elia ; Exit donc Mr. Jacques Van Der Straeten et Mme. Isabelle Lagroye : ils ne rentreraient pas dans cette catégorie.
5. le principe de précaution soit respecté en ne passant pas dans les rues communales étroites à forte densité de population - même si cela doit créer quelques bouchons temporaires ;
6. la ligne THT passe sur les grands boulevards à plus de 10 mètres des bâtiments, dans la chaussée (comme à Drogenbos) et non dans la bande de parking ou le trottoir en coupant les racines des arbres² ;
7. une profondeur minimale de 1 m soit respectée principalement afin d'éviter des risques comme un court-circuit lié à des travaux de surface sur les voiries, touchant un câble THT peu enfoui ;
8. une pose systématique des câbles en trèfle jointifs et en nappe sans aucune dérogation particulière, afin de minimiser le niveau de champ électromagnétique.

Et si le tracé n'est pas modifié, nous demandons que :

9. les câbles de la ligne THT 150.000 V. passent à un minimum de 10 mètres des habitations, et non à 3,5m. tel qu'indiqué dans les plans annexés à l'Arrêté Royal du 21 mai 2015 ;
10. les chambres de connections et les câbles aux alentours soient à la fois blindés (caisson de Faraday) et placés à plus 15 mètres des habitations ;
11. les autorités imposent une surveillance indépendante du chantier lors de la réalisation des travaux.

Et chez les autres ? Jugez par vous-même !

OMS Certaines études épidémiologiques rapportent une augmentation significative du risque de leucémie chez l'enfant à partir d'une exposition résidentielle moyennée de 0,2 à 0,4 microTesla.

A partir de ces données épidémiologiques, le CIRC a classé le champ magnétique de fréquences 50-60 Hz comme cancérigène possible (catégorie 2B) dès 2002.

Flandre Objectif de 0,2 microTesla et maximum de 10 microTesla.

Pays-Bas Maximum de 0,4 microTesla en régime moyen (40% de capacité).

Suisse Maximum de 1,0 microTesla en régime maximum (100% de capacité)

- dans les locaux où les gens séjournent durant une période prolongée (salon, chambre à coucher),
- dans les lieux où les enfants séjournent régulièrement (salles de classe, places de jeux),
- pour les surfaces non construites se trouvant en zone à construire.

Pour info, un four micro-ondes génère un champ de 0,25 à 0,6 microTesla à 1m de distance. Source : Office fédéral de l'environnement Suisse.

LES MEDIAS EN PARLENT DÉJÀ (les url sous les titres sont actifs dans le pdf)

RTL-Tvi : [Une ligne de 150.000 V enterrée dans une petite rue de Bruxelles](#)

RTBF : [Câbles de 150 000 volts : des riverains sous \(trop\) haute tension](#)

(*) Tracé de la ligne 150.000 Volts d'Elia : Av. de Broqueville, sq. Joséphine Charlotte, av. du Prince Héritier, av. Albertyn, Bd. Brand Whitlock, sq. Vergote, puis rue Pelletier, etc.

Photos: <http://www.tervueren-montgomery.eu/Site-FR/ligne-haute-tension-Charles-Quint-UCL.htm>

Mondelinge uitleg in het Nederlands op aanvraag per email :

charles.six.1200@gmail.com.

Zo'n document kost geld (afprinten en distributie) en neemt ook veel tijd.

Dank u voor uw begrip.